

DEMANDE D'ATTRIBUTION – DISPOSITIF « BOIS POUR TOUS »

Dossier à faire parvenir à :
CIAS de la Communauté de Communes de Charente-Limousine
8 rue fontaine des jardins – 16500 Confolens
ou par mail à cias.solidarites@charente-limousine.fr

Ce dispositif permet à des habitants de la Communauté de Communes de Charente-Limousine, **en situation de fragilité économique** se chauffant au bois de **bénéficier à moindre coût** de **4 stères de bois, toutes essences confondues** et **coupé en 33 cm**.

PAS DE TRANSPORT DE BOIS ASSURE PAR LE CIAS de CHARENTE-LIMOUSINE.

Conditions d'éligibilité :

- Résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes de Charente-Limousine
- Revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales doit être inférieur ou égal à 12 000 euros
- Aide octroyée dans la limite des stocks de bois disponible.

Démarches à réaliser par le demandeur :

- Compléter la demande d'attribution de bois
- Joindre **TOUTES** les pièces justificatives attendues
- Renvoyer ou déposer l'ensemble des documents au CIAS de la Communauté de Communes de Charente-Limousine **avant la date limite de dépôt des dossiers**.

Nombre de participants limité. Envoi des dossiers avant le 31 août 2025.

Vous souhaitez des informations complémentaires / vous avez besoin d'aide pour remplir l'imprimé, prenez contact avec le CIAS CL au 05 45 84 14 08

LE DEMANDEUR

Madame

Monsieur

NOM et PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

MAIL (si concerné) :

VOTRE SITUATION DE FAMILLE

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) En concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Sans enfants à charge

Avec enfants à charge

Nombre d'enfants à charge :

Nombre de personnes vivant dans le foyer :

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

En emploi Sans emploi Retraité (e) Autre (préciser)

VOTRE CONJOINT | PARTENAIRE PACS | CONCUBIN | CO-LOCATAIRE

NOM et PRENOM :

SA SITUATION PROFESSIONNELLE

En emploi Sans emploi Retraité (e) Autre (préciser)

SITUATION LIEE AU LOGEMENT

Locataire Hébergé Propriétaire Autre (préciser)

Types de chauffage utilisés dans le logement : (plusieurs réponses possibles)

Chauffage au fioul Chauffage à bois Chauffage électrique Chauffage au gaz

Pompe à chaleur Autre (précisez) :

Quel(s) appareil(s) de chauffage au bois utilisez-vous ?

Cheminée ouverte Cheminée à Insert Chaudière bois Poêle à bois Cuisinière à bois

Autre (préciser)

LE CONTEXTE DE VOTRE DEMANDE

- Première demande d'attribution de bois
- Demande(s) précédente(s) rejetée(s)
- Vous avez déjà bénéficié d'attribution (s) de bois



HORS DES CRITERES D'ELIGIBILITE :
L'AVIS MOTIVE DE VOTRE SITUATION PAR UN TRAVAILLEUR SOCIAL OU UN ELU EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE DE VOTRE COMMUNE DE RESIDENCE EST NECESSAIRE

Exposé rédigé par (Nom et qualité) :

Date : / / 2025

Signature et cachet du CCAS / de
la Municipalité / de la MDS :

- Je soussigné(e), (Nom et Prénom), certifie que les informations ci-dessus sont exactes et complètes et atteste joindre à ma demande l'ensemble des justificatifs de mes ressources.
- En signant ce formulaire, je reconnais avoir pris connaissance du règlement au dispositif « Bois pour tous » et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

PIECES JUSTIFICATIVES à joindre obligatoirement à toute demande :

- Formulaire complété et transmis au CIAS Charente-Limousine **dans** les délais.
- Attestation de domicile (Elle peut être délivrée par votre mairie).
- Avis d'imposition 2025 sur revenus 2024 du demandeur **et** de son conjoint, partenaire PACS, concubin, colocataire.

Les dossiers incomplets ou ne parvenant pas dans les délais ne seront pas recevables.

Les informations contenues dans ce formulaire peuvent être traitées au moyen de l'informatique sous contrôle de l'organisme instructeur. Vous pouvez exercer votre droit d'accès à ces informations et demander leur correction si elles sont inexactes conformément aux modalités prévues par la loi.

Signature du demandeur :

Date : / / 2025



CONSEIL PREVENTION :

CONFORMEMENT AUX CLAUSES DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE HABITATION, PENSEZ A FAIRE RAMONER VOTRE CHEMINEE PAR UN PROFESSIONNEL POUR EVITER LES RISQUES D'INCENDIE

- Chaque dossier devra être **complet** pour être pris en compte.
- Une fois la demande reçue, elle sera instruite administrativement puis étudiée en commission en septembre.
- Un courrier vous sera adressé pour vous informer de la suite donnée à votre demande.
- Si la réponse est positive vous devrez venir payer le bois attribué lors d'une permanence dédiée à cet effet.
- En octobre, il vous sera possible de venir chercher le bois sur un lieu de distribution de proximité.

DEMANDE ARRIVEE LE :

DECISION D'ATTRIBUTION :

DATE :

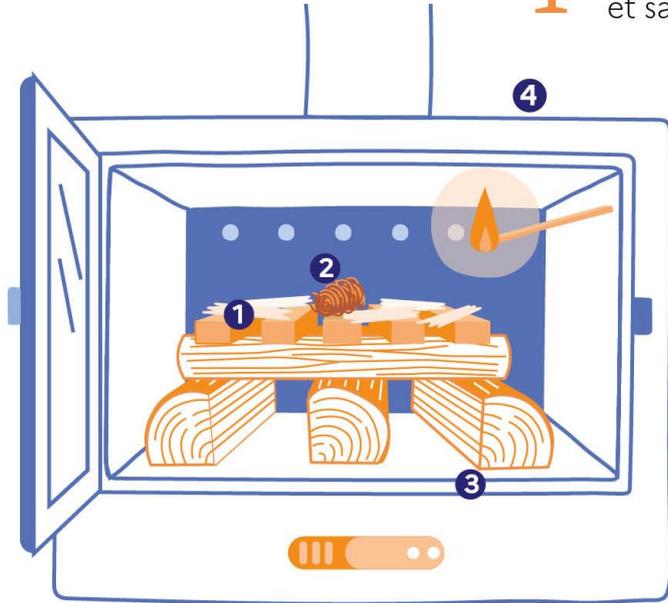
- Demande **ACCORDEE**
- Demande **REFUSEE**
- Demande **AJOURNEE**

SIGNATURE PRESIDENT DE SEANCE

OBSERVATIONS

Un allumage sans ratage

1 Empiler les bûches fendues, bien espacées, avec celles de plus petit diamètre en haut et sans surcharger le foyer.



2 Ajouter dessus du bois d'allumage (feuillus tendres comme le bouleau, cagette de peuplier), un allume-feu sans produit pétrolier, de la laine de bois ou encore une rondelle de bûche densifiée.

3 Ouvrir les clapets d'arrivée d'air (puis réduire l'apport d'air quand le feu aura bien pris).

4 Allumer par le haut et refermer le foyer. Il faut parfois laisser la porte entrouverte à l'allumage : référez-vous à la notice d'utilisation.

Source : ADEME / ALEC